

CHU Saint-Pierre

Améliorer les parcours de soins grâce à la téléexpertise

Le service de dermatologie du CHU Saint-Pierre utilise la téléexpertise pour permettre aux médecins généralistes d'obtenir un avis spécialisé sur des pathologies dermatologiques variées. L'analyse des données issues de ces échanges a permis de documenter l'apport de l'avis spécialisé sur la fiabilité du diagnostic, la priorisation des demandes et la vitesse de prise en charge.

7

dermatologues
ont répondu aux demandes
de téléexpertise

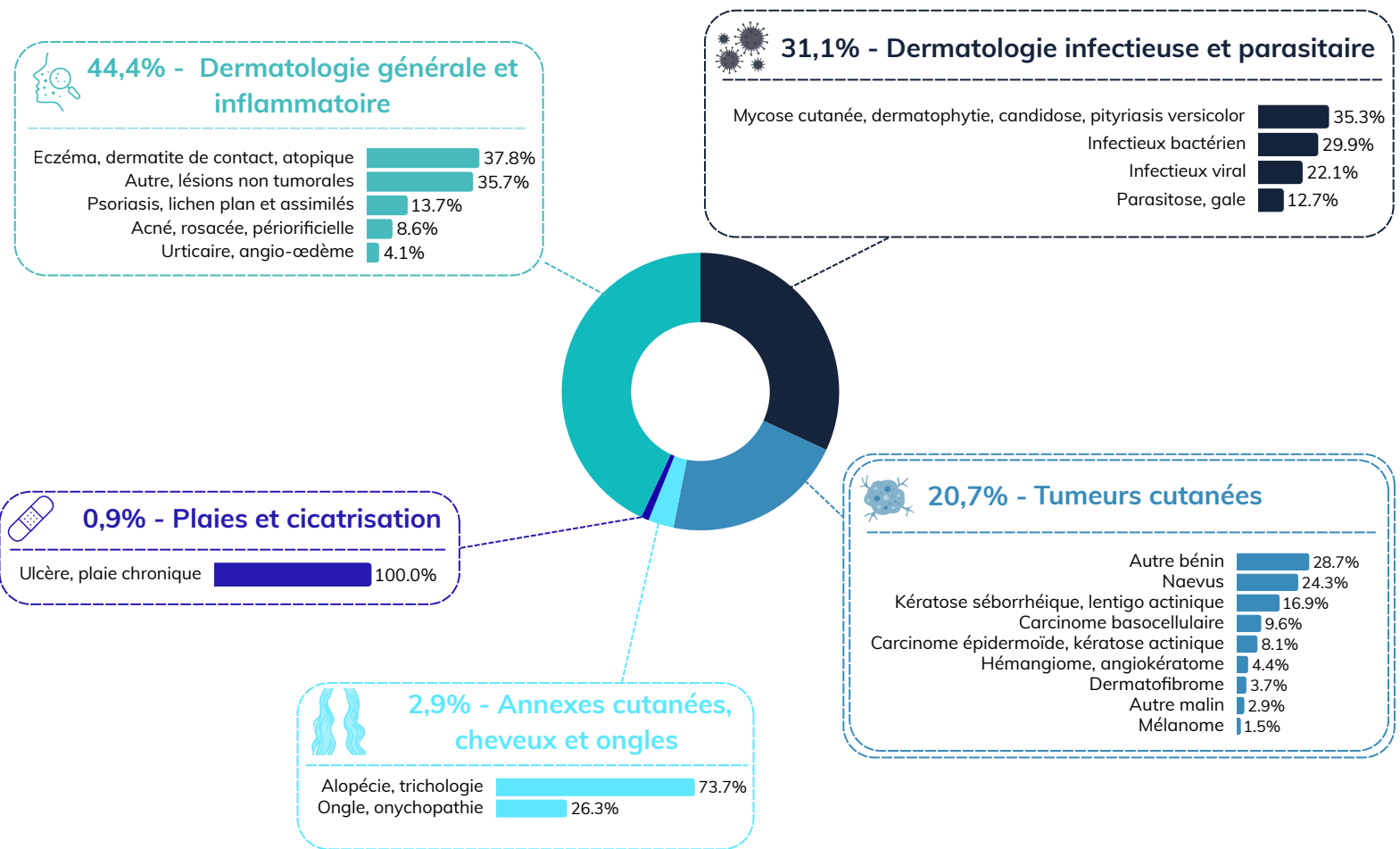
694

téléexpertises
ont été réalisées entre
septembre 2025 et avril 2026

470

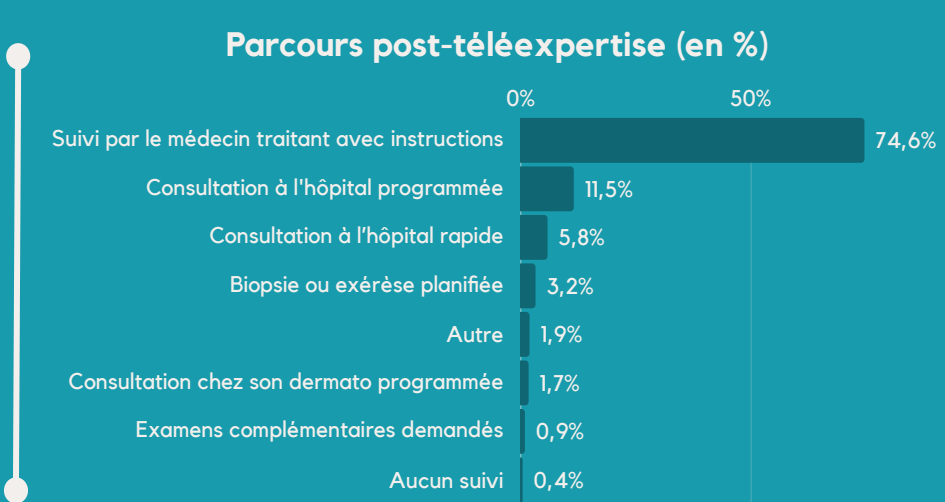
médecins généralistes
ont adressé des demandes
de téléexpertise

Pathologies diagnostiquées



Éviter des adressages inutiles

3 avis sur 4
n'ont pas conduit à une
consultation dermatologique



Accélérer les prises en charge

15h

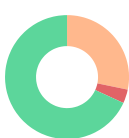
de délai de réponse
moyen

32%

des avis aboutissent à une prise en
charge rapide ou urgente par le
médecin traitant ou à l'hôpital



Urgent <72h
Rapide <4 semaines
Routine



Éviter les erreurs de diagnostic

37,5%

des diagnostics des
dermatologues différent de
ceux des médecins généralistes



26,5%

des tumeurs diagnostiquées
ne l'auraient pas été sans la
téléexpertise

